

Pierre Robert

ISBN : 978-2-7440-7305-2

Chapitre 3 : Croissance et développement du capitalisme au xx^e siècle

Sujet développé n° 1 :

La vision de Galbraith d'une économie dominée par les grands groupes industriels décrit-elle avec réalisme la situation actuelle des structures économiques des pays développés ?
(ESSEC, épreuve écrite)

Affronter les termes du sujet

Pour passer au crible cet intitulé, le mieux est de le décomposer en ses différents éléments :

- « **La vision de Galbraith** » est à situer au point de départ de la réflexion. Encore faut-il en connaître les grandes lignes qui s'articulent autour de quelques concepts clés :
 - celui de technostructure désigne l'ensemble de ceux qui, au sein de la grande entreprise, participent au processus de prise de décision ;
 - celui de filière inversée traduit le fait que la décision de production n'appartient pas au consommateur souverain ;
 - celui de complexe militaro-industriel exprime la convergence, voire la collusion, des intérêts des grandes firmes et de l'État.
- « **d'une économie dominée** » : ce n'est pas un terme neutre. Dominer, ce n'est pas seulement avoir de l'importance, c'est avoir la capacité d'amener un autre acteur du jeu à faire ce que l'on veut qu'il fasse. Le sujet pose la question du pouvoir qui est centrale dans l'analyse de Galbraith.
- « **par les grands groupes industriels** » : les grands groupes industriels sont ceux qui mettent en œuvre des procédés industriels de production de biens et/ou de services. Ils se définissent par leur organisation et leurs méthodes. C'est une erreur de réduire les groupes industriels au seul secteur secondaire. À titre d'exemple, France Telecom est un groupe qui fournit des services à partir de processus très capitalistiques de nature industrielle.
- « **décrit-elle avec réalisme la situation actuelle des structures économiques des pays développés ?** » : structures économiques est un terme très englobant qui se confond ici avec l'économie en général.

Répondre aux attentes des examinateurs

Tout sujet comporte une consigne. Elle est ici clairement de confronter la théorie de Galbraith à la réalité du fonctionnement des économies développées, et plus précisément aux modalités selon lesquelles s'y exerce le pouvoir économique et financier.

À travers la question posée, c'est une réflexion sur la capacité des grandes entreprises à influencer la définition des règles du jeu et la marche de l'économie qui est attendue : de quels leviers disposent-elles pour agir sur le contexte qui les entoure ? Sont-elles en position de domination, sur qui et comment s'exerce cette domination ?

Cette réflexion doit prendre comme point de départ la vision de Galbraith et ne pas édulcorer le sens du mot domination, sous peine de dénaturer le sujet. L'erreur à éviter est de le transformer en une question beaucoup trop générale sur le rôle respectif des grands groupes, qui sont influents et importants (I), puis des autres acteurs de l'économie, à savoir les PME qui reprennent du poil de la bête (II), et enfin de l'État qu'il ne faut quand même pas oublier (III).

Trouver les articulations du raisonnement

Réfléchir sur le sujet conduit à une double interrogation :

- Sur les voies de la domination : sur qui et comment la domination des grandes firmes est-elle susceptible de s'exercer ?
- Sur les voies du contrôle : qui, au sein de la firme, est en mesure de la contrôler ?

Les voies de la domination : concentration et pouvoir de marché

Qu'en est-il des relations des grandes firmes avec les marchés, avec les consommateurs, avec les syndicats de salariés, avec l'État ?

Le sujet amenait à analyser les mécanismes poussant à la concentration et donc à la formation et au renforcement des grands groupes : économies d'échelle et économies de gamme au plan technique, coûts de transaction au plan marchand, bénéfices d'apprentissage au sein de la firme. Ce processus modifie les structures de marchés qui deviennent des oligopoles. Les firmes y acquièrent un pouvoir de marché. Cela signifie que le prix ne s'impose plus à elles comme une donnée, mais qu'elles le déterminent en partant de leurs coûts de production et en y ajoutant systématiquement une marge de profit.

Cela signifie aussi qu'elles peuvent mener une stratégie de conquête des consommateurs. C'est là qu'intervient ce que Galbraith appelle la filière inversée. Les investissements à mettre en œuvre sont devenus si importants qu'il faut absolument minimiser les risques de se tromper. Il faut planifier la demande et orienter les désirs et les besoins des consommateurs. Les grandes entreprises ont le pouvoir de les façonner. Cela passe par le marketing et la publicité, dont le rôle est d'autant plus essentiel qu'en situation d'oligopole, il est crucial de différencier les produits. Dans l'optique de Galbraith, les consommateurs sont dominés.

Si le prix n'est plus une donnée et si le consommateur n'est plus roi, le marché est effectivement sous la domination des grandes firmes et de leurs équipes dirigeantes.

Par ailleurs, le pouvoir de marché des groupes leur permet de répercuter les gains de productivité sous forme de hausse des salaires et non de baisse des prix. Les groupes ont ainsi le pouvoir d'acheter la paix sociale et d'asseoir leur domination sur le monde du travail.

Ce même pouvoir de marché les met aussi en position de force aussi bien avec les banques, qui ne peuvent se permettre de perdre leurs plus gros clients, qu'avec leurs fournisseurs. L'analyse des rapports des grandes firmes et des PME montre qu'elles ne sont que rarement autonomes des groupes. Dans le cadre de la sous-traitance, elles sont le plus souvent dominées.

Quant aux relations des groupes et de l'État, Galbraith les envisage en termes de collaboration, d'influence réciproque, voire de collusion par le biais du lobbying et des groupes de pression. Au sein du complexe militaro-industriel, il y a une imbrication de fait de la direction des grands groupes et des équipes politiques. Il est alors difficile de dire qui domine l'autre ; cela dépend du contexte (de guerre ou de paix).

Cette enquête appelle une contre-enquête : depuis le milieu des années 1970 que sont devenus les éléments qui fondaient cette domination ? Force est de remarquer qu'elle était liée à un contexte particulier, celui d'oligopoles stabilisés, caractéristique des années 1950, 1960 et 1970. Mais depuis lors, la montée du Japon, des NPI, puis de la Chine et de l'Inde sur les marchés internationaux a modifié la donne en réintroduisant la concurrence par les prix, ce qui a des répercussions sur tous les points abordés ci-dessus.

Les voies du contrôle : de la technostucture au gouvernement d'entreprise

Qui détient le pouvoir au sein des grandes entreprises ? Jusqu'à la fin des années 1970, la réponse à cette question a été le fruit d'une double logique mise en évidence par Berle et Means, puis Galbraith. D'un côté, la propriété du capital des firmes s'est fractionnée et dispersée entre de nombreux détenteurs. De l'autre, la complexité croissante des techniques et des organisations a suscité la formation d'équipes de plus en plus étoffées de cadres salariés recrutés pour leurs compétences et qui n'entrent pas dans la catégorie du personnel d'exécution.

Ce double mouvement a provoqué une séparation de la propriété et du contrôle, au détriment des propriétaires et au profit de ce que Galbraith appelle la technocratie.

Mais cet équilibre se rompt à partir de 1975, année où le congrès des États-Unis adopte une loi renforçant considérablement les responsabilités des gestionnaires de fonds de pension envers leurs mandants. On leur demandait jusqu'alors de se comporter en honnêtes pères de famille. On exige désormais d'eux qu'ils se conduisent comme des professionnels, ou s'entourent des conseils de professionnels de la finance. Cette mesure s'inscrit dans le vaste mouvement de déréglementation financière qui met les marchés de capitaux au centre du financement des économies développées et, avec le retour en force des actionnaires, provoque l'essor du « gouvernement d'entreprise ».

Repérer les connaissances et les auteurs à mobiliser

Berle et Means montrent dès 1932 [*The Modern Corporation and Private Property*] que le management des principales sociétés américaines s'est affranchi de la tutelle des propriétaires. Chacun d'eux, même s'il a de gros moyens, ne possède plus qu'une petite partie du capital de la firme et donc des droits de vote. En outre, les propriétaires ont quitté le terrain de la production et n'ont plus les connaissances ni les informations suffisantes pour orienter les décisions. Agissant d'abord par délégation, les cadres salariés dirigeants s'affranchissent de la tutelle des propriétaires et contrôlent la firme sans la posséder : le pouvoir passe des mains des propriétaires à celles d'une équipe de gestionnaires salariés. L'argumentation de Berle et Means est renforcée par le fait qu'à l'issue de la crise de 1929 les marchés de capitaux ont été mis sous surveillance et fortement réglementés. Les possibilités spéculatives du système financier ont pour un temps été considérablement bridées.

Galbraith approfondit la théorie managériale de la firme. Il forge le terme de technocratie pour désigner le groupe de cadres dirigeants capables de contrôler collectivement les informations nécessaires à la prise de décisions. Les membres de la technocratie poursuivent leurs objectifs propres, qui ne sont pas les mêmes que ceux des actionnaires : ils recherchent l'accroissement de leur pouvoir et de leurs prérogatives et veulent améliorer leurs perspectives de carrière, ce qui passe par l'expansion du chiffre d'affaires et de la taille de la firme. Dans un contexte où le rôle des marchés de capitaux n'est pas encore essentiel, la technocratie a les moyens de financer ses projets d'expansion par l'autofinancement qui provient des profits qu'elle décide de ne pas distribuer à des actionnaires qu'elle domine.

Chandler, dans *La Main visible des managers*, décrit très précisément l'ascension des cadres d'abord moyens puis supérieurs.

D'autres références utiles sont fournies par :

- Coase, Williamson et la théorie des coûts de transaction ;
- Baumol, Panzar, Willig et la théorie des marchés contestables.

Rédiger l'introduction

Amener le sujet

Il était ici pertinent de partir du XIX^e siècle, du capitalisme de petites unités, des hypothèses de la concurrence pure et parfaite, de l'approche libérale puis de constater que la situation a changé, que les grandes firmes occupent une place centrale dans les économies des pays développés.

Définir une problématique

Cela conduit-il, comme le fait Galbraith, à remettre en cause le plus important des postulats de l'analyse économique, celui qui veut que les agents économiques, et en particulier ceux qui produisent, soient soumis dans leurs activités économiques aux lois du marché ?

Annoncer le plan

I. La vision de Galbraith éclaire avec pertinence le fonctionnement des économies développées.

II. Mais depuis le milieu des années 1970, les groupes suivent des évolutions qui ne sont pas conformes aux vues de Galbraith. Les modalités de leur domination se sont transformées.

Dérouler les lignes directrices du raisonnement

I. La vision de Galbraith éclaire avec pertinence le fonctionnement des économies développées

A. Quelle est cette vision ?

Exposez les grandes lignes de son analyse, soulignez le fait qu'elle a le mérite de porter sur les rapports de pouvoir ignorés par l'analyse traditionnelle.

B. En quoi correspond-elle à l'état actuel des structures économiques ?

Si on dresse un constat, on remarque que ces structures sont marquées par la concentration et l'internationalisation. Les grandes entreprises concentrées et internationalisées sont capables de mener des stratégies et mettent tout en œuvre pour maîtriser leur environnement. Elles influencent les goûts, contribuent à la définition des normes de consommation, interviennent dans la fixation des prix qui deviennent des variables sur lesquelles elles peuvent agir, et non plus des données qui s'imposent à elles (comportement de marge), dominant leurs fournisseurs. Les marchés sont bien devenus oligopolistiques et n'ont plus grand-chose à voir avec les situations de concurrence pure et parfaite (dont vous devez connaître par cœur les cinq critères de définition).

C. Quelles sont les forces qui ont poussé dans ce sens ?

L'analyse des facteurs conduit à mettre en évidence :

- la recherche d'économies d'échelle ;
- la recherche d'économies de coûts de transaction ;
- l'appui des États avec lesquels les grandes entreprises entretiennent des rapports étroits et ambigus.

II. Mais depuis le milieu des années 1970, les groupes suivent des évolutions qui ne sont pas conformes aux vues de Galbraith. Les modalités de leur domination se sont transformées

A. Pourquoi ?

Parce que le contexte redevient concurrentiel.

La montée du Japon puis des NPI, l'essor de la Chine et de l'Inde dans un contexte de mondialisation accélérée catalyse le retour de la concurrence par les prix. Le phénomène est accentué par la désinflation qui n'autorise plus les mêmes comportements de fixation des prix.

Les mutations du système financier confèrent aux mécanismes de marché un rôle de plus en plus important (désintermédiation).

La montée des coûts de structure et d'organisation liés à la grande dimension est contrariée par le fait que de nouvelles technologies permettent de produire de manière rentable en plus petite série (crise de l'Organisation scientifique du travail, OST).

B. Dans un tel contexte, le gigantisme manifeste ses dysfonctionnements

Il provoque une centralisation excessive des décisions, un manque de réactivité face aux évolutions des marchés, une lourdeur de la gestion de la main-d'œuvre.

Cela appelle de nouvelles stratégies passant par une concentration technique plus faible et une concentration financière plus poussée. Ce double mouvement pousse à l'externalisation des activités, au développement de réseaux de sous-traitance, à la passation d'accords de coopération et de partenariat avec d'autres groupes, au recentrage des activités.

C. Cela a des conséquences sur la domination des grandes firmes

Plusieurs éléments amènent à la relativiser. Il s'agit :

- du retour en force des actionnaires/propriétaires et de l'essor du gouvernement d'entreprise ;
- de la résistance des PME qui acquièrent de l'autonomie lorsqu'elles se mettent en réseau ou se spécialisent sur des niches (sous-traitance de spécialité) ;
- de la résistance des consommateurs qui s'organisent (consommérisme) ;
- de la surveillance des États qui luttent contre les abus de position dominante (l'Europe s'est donné les moyens de le faire) et, par la déréglementation, cherchent à restaurer la contestabilité des marchés.

Les modalités de la domination des grandes entreprises se renouvellent, en lien avec cette modification du polygone des forces. Mais les groupes, qui sont porteurs d'efficacité (raison pour laquelle ils se sont imposés), gardent leur capacité à modeler leur environnement dans le sens de leurs intérêts, à impulser les évolutions, à définir les règles du jeu.

Conclure

La théorie managériale de la firme semble aujourd'hui dépassée. Cela ne veut pas dire que la question du pouvoir ait disparu, mais que l'équilibre des forces s'est déplacé. Les gestionnaires doivent davantage tenir compte des propriétaires du capital et ont moins de marges de manœuvre pour suivre leurs objectifs propres. Mais l'influence des firmes qui se sont réorganisées, restructurées et recentrées reste prépondérante sur les structures économiques.

Réfléchir sur des sujets voisins

Sujet d'écrit

- En vous aidant de l'analyse économique et historique, vous apprécierez le rôle de la concentration des entreprises dans le développement économique depuis le milieu du XIX^e siècle. (HEC, 2000)

Sujets d'oral de l'ESCP

- Atouts et limites de l'entreprise familiale au XX^e siècle.
- La concentration des entreprises au XX^e siècle : cause ou conséquence de la croissance économique ?
- Le rôle de l'entrepreneur dans la croissance économique au XIX^e et au XX^e siècles.
- Qui dirige l'entreprise ?
- Assiste-t-on depuis une vingtaine d'années à un retour de l'actionnaire dans les PDEM ?

Conforter ses connaissances

Galbraith appartient au courant institutionnaliste initié par Veblen.

Trois aspects de son œuvre doivent ici être mobilisés :

- Qui détient le pouvoir au sein de la firme, qui la domine ? Les gestionnaires formant collectivement la technostructure, ou les actionnaires et les marchés financiers à travers ce qu'on appelle le gouvernement d'entreprise ?
- La grande firme a-t-elle un pouvoir sur l'État ? Selon quelles modalités ? S'agit-il d'imbrication, de collusion et de marchandage comme le soutient Galbraith ?
- Les grandes firmes ont-elles le pouvoir de dicter aux consommateurs leurs choix ? Dominent-elles le marché ?

Pour approfondir ces questions, le mieux est de se reporter aux deux ouvrages suivants de Galbraith :

- *L'Ère de l'opulence* (1958)
- *Le Nouvel État industriel* (1967).

S'appuyer sur des citations

- « Je suis aujourd'hui frappé par le rôle du pouvoir dans la vie économique, et par la part immense que prend en toute innocence l'enseignement économique traditionnel quand il s'agit de cacher ce rôle. » J.-K. Galbraith, *L'Ère de l'opulence*.
- « L'initiative de décider ce qui devra être produit n'appartient pas au consommateur souverain [...] les ordres ne vont pas seulement du consommateur au producteur ; ils vont aussi du producteur au consommateur conformément aux besoins de la technostructure. C'est ce que nous appelons la filière inversée. » J.-K. Galbraith, *Le Nouvel État industriel*.

Mémoriser des points de repère et des ordres de grandeur

Dans son rapport de l'année 2002, la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) estime qu'opèrent dans le monde soixante-cinq mille firmes « transnationales ». Il s'agit de firmes organisées en réseaux associant des sites de production et de commercialisation qui peuvent être très éloignés dans l'espace.

Avec les huit cent cinquante mille filiales dont elles disposent dans des pays autres que celui de leur nationalité d'origine, elles emploient cinquante-quatre millions de personnes, réalisent 10 % du PIB mondial et assurent le tiers des exportations.

À elles seules, les cent premières ont un chiffre d'affaires cumulé correspondant à la moitié de celui qu'effectuent l'ensemble des sociétés transnationales.